

À LIRE

L'EFFROI DU PRÉSENT

Faute de recul et de sources, l'historien hésite généralement à plonger son regard dans le temps présent. Dans ce bref recueil rassemblant une quarantaine de billets d'humeur, Michel Porret, professeur ordinaire au Département d'histoire générale (Faculté des lettres), franchit pourtant le pas. Piochant dans l'actualité récente en fonction de son goût pour le sujet ou, au contraire, du dégoût que celui-ci lui inspire, il s'arrête tout d'abord sur « la culture du carnage gratuit » propagée par les sbires du terrorisme islamique. Un mal qui condamne chacun de nous à vivre dans la

peur, sapant dans le même élan les fondements du vivre-ensemble. Pris dans le piège sécuritaire, constate l'auteur, l'État de droit s'effrite sous les coups de boutoir de législations d'exception (*Patriot Act* aux États-Unis, loi sur le renseignement en France) qui bousculent le fragile équilibre entre police et justice. Dans nos villes en état de siège permanent, écrit Michel Porret, « l'ancien impératif de neutraliser sans tuer s'efface devant celui de la neutralisation létale. Conséquence : on passe d'une conception où l'on maintenait à distance des manifestants à une conception où l'on vise ces manifestants. » Quant au citoyen, il est prié de faire preuve de « *civisme collectif* », autrement dit de s'engager sur la voie glissante de l'autodéfense sociale, tout en étant placé sous la double surveillance du téléphone portable (« *notre laisse électronique* ») et de caméras de vidéosurveillance perpétuant l'utopie orwellienne d'une société transparente. Le constat est d'autant plus inquiétant

qu'il se double d'une « *passion de punir* », dont témoigne notamment l'inflation spectaculaire du nombre de détenus dans

les prisons du monde depuis les années 1970. Broyés par la mondialisation, les mécanismes de pacification et de socialisation de proximité, qui permettaient autrefois de juguler la violence, ont en effet cédé le pas à une intolérance grandissante envers les incivilités, les actes illégaux et les agressions. Un durcissement des rapports sociaux dont les pauvres et les faibles sont encore une fois les premiers à faire les frais : migrants confinés dans des camps de rétention, enfants abusés, animaux sacrifiés par millions à notre appétit dans les abattoirs industriels. Le pire des mondes possibles n'est toutefois pas une fatalité, conclut Michel Porret. On ne saurait cependant s'en prémunir en laissant mourir l'esprit des Lumières et le sens critique : « *Dans notre société que blessent les violences économiques, politiques et climatiques, le progrès moral et les repères face au désenchantement collectif dépendent de l'autorité forte des sciences humaines. Elles sont la mémoire des droits sociaux, de la perfectibilité humaine et des conflits de l'histoire qui ont forgé notre monde.* » VM

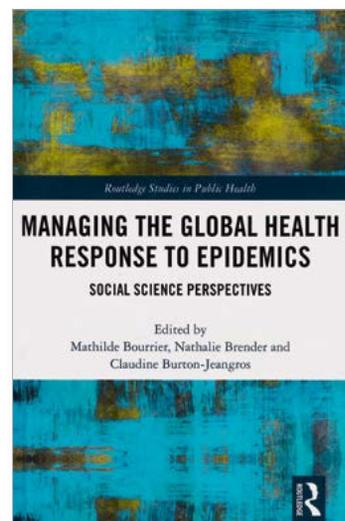
« *Sur la ligne de mire* », par Michel Porret, Éd. Georg, 192 p.



RÉPONSE GLOBALE POUR RISQUE MONDIAL

À partir de deux cas de figure radicalement différents – la pandémie de grippe aviaire de 2009 et l'épidémie liée à la propagation du virus Ebola en Afrique de l'Ouest en 2014 et 2015 – cet ouvrage collectif rassemblant une dizaine de contributeurs issus de la sociologie, de l'économie, de la médecine, de la gouvernance ou de l'humanitaire, dresse les forces et les faiblesses du système mondial d'intervention d'urgence. Relevant que l'acceptation sociale, et donc l'efficacité, de ce dernier est fortement liée à la confiance que les agents de santé inspirent aux populations concernées, les auteurs déplorent notamment le fait que l'approche actuelle soit presque exclusivement basée sur des critères épidémiologiques et biologiques, restant aveugle aux dimensions économiques et culturelles, lesquelles influencent pourtant considérablement le contexte local. Ils regrettent également que les questions liées à l'organisation, à la communication et au coût de ces opérations soient aujourd'hui considérées comme secondaires et le plus souvent traitées de façon indépendante les unes des autres. Enfin, ils insistent sur la nécessité de mieux intégrer les savoirs issus des sciences sociales dès la phase de conception des programmes d'intervention. VM

« *Managing the Global Health Response to Epidemics* », par Mathilde Bourrier, Nathalie Brender et Claudine Burton-Jeangros (éds), Routledge, 294 p.



LE DROIT DE PROPRIÉTÉ DE HAUT EN BAS

Selon le droit romain, la propriété du sol s'étend à «*tout ce qui est jusqu'au ciel et tout ce qui est jusqu'au centre de la Terre*». Les choses sont cependant un peu plus compliquées de nos jours, en raison notamment du développement technologique et de la densification des centres urbains. C'est ce que démontre cet ouvrage issu de la 15^e Journée du droit de la propriété, un événement organisé conjointement par la Faculté de droit, la Chambre genevoise immobilière et l'Institut d'études immobilières depuis 1999 en vue d'instaurer un dialogue entre experts et praticiens. Plus libérale que la plupart des pays européens dans ce domaine, la Suisse ne dispose par exemple d'aucune législation spécifique sur l'usage des drones en milieu habité. En cas de litige, il faut se référer aux normes réglementant l'utilisation de l'espace aérien qui, elles, posent des limites à l'intrusion d'un drone sur la parcelle d'un tiers. Selon les auteurs, il faudrait cependant y ajouter l'obligation d'immatriculer ces engins volants, dont on comptait tout de même 20 000 exemplaires dans notre pays en 2016. En sous-sol, comme l'illustre notamment le cas du CEVA à Genève, l'indemnisation en cas d'ouvrage souterrain d'intérêt général sur un terrain privé tourne également souvent au casse-tête juridique. En plein essor – dans le canton de Zurich, près de 90% des nouvelles maisons individuelles et 60% des nouveaux blocs locatifs sont équipés de pompes à chaleur – la géothermie est, elle aussi, source de nombreuses tensions faute de limites claires entre propriété privée et domaine public souterrain. Une norme cantonale fixant avec précision une cote de profondeur à partir de laquelle on pénétrerait dans le sous-sol public permettrait, selon les auteurs, d'y voir plus clair. **VM**



«**La sphère privée du propriétaire. Les effets du droit de propriété dans l'espace**», par Michel Hottelier et Bénédicte Foëx, Ed. Schulthess, 122 p.



LA TERRE EN L'AIR

Croisant histoire environnementale, histoire du territoire et histoire économique et sociale, cet ouvrage analyse le rapport entre l'altitude et les usages de la terre dans les régions de haute montagne ainsi que dans les fonds de vallée de l'espace helvétique et des alentours.

«**Relire l'altitude: la terre et ses usages. Suisse et espaces avoisinants, XII^e-XXI^e siècles**», par L. Lorenzetti, Y. Decorzant, A.-L. Head (dir.), Ed. Alphil, 336 p.



LA MORALE DU RÉSISTANT

Introduit par Henry Mottu, professeur honoraire de la Faculté de théologie, ce texte inachevé du théologien allemand Dietrich Bonhoeffer – exécuté par les nazis en avril 1945 pour avoir participé au complot contre Hitler – s'efforce de concilier foi chrétienne et engagement contre le totalitarisme.

«**Éthique**», par Dietrich Bonhoeffer, Ed. Labor et Fides, 408 p.



LE PRIX DU SAVOIR

Destiné aux acteurs de terrain (enseignants, formateurs, gestionnaires, décideurs politiques), cet essai vise à donner au lecteur des outils lui permettant d'analyser le fonctionnement des systèmes éducatifs en termes de dépenses, de coûts, d'efficacité et de financement.

«**L'éducation en vaut-elle le coût? Introduction à l'analyse économique des systèmes de formation**», par Siegfried Hanhart, Éditions Academia, 192 p.



UN MOINE À LA MER

Jusqu'ici inédit en langue française, *En longeant la mer* est un texte emblématique du genre Kaidô-ki (récit de voyage japonais). Entre prose et poésie, on y suit durant une quinzaine de jours l'itinéraire d'un moine anonyme du XIII^e siècle le long de la côte méridionale du Japon.

«**En longeant la mer de Kyôto à Kamakura**», Claire-Akiko Brisset, Jacqueline Pigeot, Daniel Struve, Sumie Terada, Michel Vieillard-Baron (trad.), Le Bruit du temps, 128 p.